



NOTE D'INFORMATION

n° 20.42 – Novembre 2020

Confinement : un investissement scolaire important des élèves du second degré, essentiellement différencié selon leur niveau scolaire

- Pendant la période de confinement, près de quatre élèves du second degré sur dix ont déclaré avoir consacré en moyenne au moins trois heures par jour à leur travail scolaire. Les élèves qui ont travaillé le plus sont plus nombreux parmi ceux qui, selon leurs parents, sont de bons ou excellents élèves. Les filles, et les élèves de milieux très favorisés, ont également travaillé davantage. Outre la quantité, la nature du travail effectué a également différencié, selon le niveau scolaire. Un quart des élèves du second degré a été entièrement autonome pour travailler et parmi ceux qui ne l'étaient pas, la majorité était aidée par la famille (85 %). En l'absence d'autonomie, l'accompagnement des parents dans la réalisation du travail scolaire a été plus fréquent chez les élèves ayant des difficultés scolaires (92 %) que chez les élèves d'excellent niveau (79 %), chez les garçons (69 %) que chez les filles (58 %) et dans une moindre mesure chez les élèves de milieu favorisé (89 %) que chez ceux de milieu défavorisé (81 %). Selon les parents, ce travail scolaire a mieux profité aux meilleurs élèves et aux filles. Par ailleurs, à niveau scolaire équivalent, les parents d'élèves de milieu très favorisé déclarent moins souvent que ceux des élèves de milieu défavorisé que le travail scolaire a été utile à leur enfant.

Ministère de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Auteure : Meriam Barhoumi, DEPP-B1
Édition : Bernard Javet
Maquettiste : Anthony Fruchart
e-ISSN 2431-7632

► Du fait de la crise sanitaire, les établissements scolaires ont fermé de mi-mars à mi-mai 2020, et un nouveau mode d'apprentissage a été mis en place pour assurer la continuité pédagogique et permettre aux élèves de poursuivre leurs apprentissages. L'objectif de cette étude est de faire un état des lieux détaillé de la manière dont les élèves du second degré ont travaillé dans ce cadre. Comment les élèves ont-ils donc travaillé et comment se sont-ils organisés ? Quelle a été l'implication de leur famille ? Quelles sont les disparités scolaires et sociales qu'on peut observer entre les élèves face à cette continuité pédagogique ? Cette note, pour tenter de répondre à ces interrogations, s'appuie sur l'enquête sur la continuité pédagogique auprès des familles et des élèves du second degré menée au mois de mai 2020 par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) (voir « Pour en savoir plus » - encadré 1).

Les élèves ayant des difficultés scolaires ont moins travaillé que les autres

Près de quatre élèves du second degré sur dix ont déclaré avoir consacré en moyenne au moins trois heures par jour à leur travail scolaire pendant la période

de confinement. Seuls 12 % des élèves ont travaillé moins d'une heure par jour ► **figure 1**. L'investissement scolaire apparaît comme très lié au niveau scolaire de l'élève d'une part, à ses caractéristiques sociodémographiques d'autre part. Les temps de travail quotidien élevés (trois heures ou plus), fréquents pour les bons ou excellents élèves, ont été plus rares parmi les élèves ayant des difficultés scolaires (respectivement 52 % et 28 %). À l'inverse, ces derniers ont été presque trois fois plus nombreux à travailler moins d'une heure par jour que les excellents élèves. Si les disparités les plus prononcées entre les élèves en termes de temps consacré au travail scolaire sont liées à leur niveau scolaire, elles sont également fortes en fonction du sexe et des caractéristiques familiales. Ainsi, les temps de travail quotidien élevés étaient plus fréquents chez les filles (44 %) que chez les garçons (32 %), chez les élèves de milieux très favorisés (47 %) que chez les élèves de milieux défavorisés (32 %) et chez les élèves vivant dans une famille avec un seul enfant (39 %) que chez les élèves des élèves vivant dans une famille de cinq enfants ou plus (26 %). La présence de la mère pendant la période de confinement a également joué sur l'investissement scolaire de l'enfant : 48 % des élèves dont les mères ont poursuivi leur activité professionnelle à distance ont travaillé trois heures ou plus par jour, contre

36 % de ceux dont les mères travaillaient en présentiel. La situation est différente pour la présence du père qui n'apparaît pas déterminante pour le travail scolaire pendant le confinement.

Les élèves ont aussi travaillé de façon différenciée selon qu'ils soient collégiens, lycéens généraux ou technologiques ou lycéens professionnels. Seuls 9 % des collégiens ont déclaré avoir consacré moins d'une heure par jour à leur travail scolaire, contre 13 % pour les lycéens généraux ou technologiques et 24 % pour les lycéens professionnels. Les écarts sont également marqués selon le type d'établissement, avec une fréquence plus élevée des temps de travail importants dans les collèges privés, suivis des collèges publics hors éducation prioritaire, et enfin des collèges publics en éducation prioritaire, dont seul un quart des élèves a travaillé trois heures par jour ou plus.

Niveau scolaire, sexe, configuration familiale, établissement fréquenté... ne sont pas indépendants les uns des autres, d'où la nécessité de mener des analyses à caractéristiques comparables (voir « Pour en savoir plus » - encadré 2). Ces analyses confirment le lien entre niveau scolaire et temps de travail, même s'il est moins fort : à situation sociale et familiale comparable, un jeune qui aurait un excellent niveau

► 1 Temps quotidien consacré par les élèves du second degré à leurs activités scolaires (en %)

	Moins de 1 heure	De 1 heure à moins de 2 heures	De 2 heures à moins de 3 heures	De 3 heures ou plus
Sexe				
Garçon	15	26	26	32
Fille	8	21	27	44
Niveau scolaire¹				
Grosses difficultés	22	25	24	28
Peu de difficultés	14	26	27	33
Bon élève	8	23	28	41
Excellent élève	6	16	26	52
Établissement de scolarisation²				
Collège	9	23	27	40
HEP	10	24	28	38
EP	19	32	25	25
Collège privé	6	17	25	52
LEGT	13	23	26	38
Public	14	25	27	34
Privé	8	17	25	50
LP	24	30	23	23
Origine sociale de la personne de référence³				
Défavorisée	14	26	27	32
Moyenne	12	24	26	38
Favorisée	10	23	26	41
Très favorisée	8	18	28	47
Mode de travail de la mère pendant le confinement				
N'a pas travaillé	12	24	28	37
A travaillé en présentiel	11	27	26	36
A travaillé à distance	9	18	26	48
Type de la famille⁴				
En couple	10	22	27	42
Garde alternée	10	24	27	39
Monoparentale	15	26	27	32
Taille de la fratrie				
Un	11	24	25	39
Deux	10	21	27	42
Trois	11	22	29	39
Quatre	14	26	25	35
Cinq ou plus	18	30	26	26
Ensemble	12	24	27	38

1. Le niveau scolaire pris en compte dans cette étude correspond à celui déclaré par les parents.
 2. Le niveau de scolarisation permet d'étudier le niveau et le type de formation de l'élève. Il ne s'agit pas d'analyser l'effet établissement. HEP : hors éducation prioritaire; EP : éducation prioritaire ; LGET : lycée général et technologique; LP : lycée professionnel.
 3. Les professions et catégories socioprofessionnelles sont regroupées en quatre postes :
 - très favorisée : chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs, professeurs des écoles ;
 - favorisée : professions intermédiaires (sauf instituteurs et professeurs des écoles), retraités cadres et des professions intermédiaires ;
 - moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés ;
 - défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle).
 4. Famille dans laquelle vit l'enfant la plupart du temps, les gardes alternées étant donc classées à part. Les parents en couple incluent les familles recomposées.
Lecture : 15 % des garçons ont déclaré avoir consacré moins d'une heure par jour aux activités scolaires pendant la période de confinement.
Champ : France métropolitaine + DROM.
Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des familles et des élèves du second degré, 2020.
 Réf. : Note d'Information, n° 20.42. © DEPP

scolaire a une probabilité de travailler trois heures ou plus par jour supérieure de 18 points à celle d'un élève qui aurait de grosses difficultés scolaires (voir « Pour en savoir plus » - figure 1.1). À l'opposé, sa probabilité de travailler moins chute de 7 points. Elles montrent aussi qu'entre des élèves ayant le même profil, les disparités sociodémographiques demeurent et sont toujours importantes entre les filles et les garçons ou entre les élèves de familles nombreuses et les élèves de familles peu nombreuses. En revanche, les écarts se sont fortement atténués chez les élèves de différents milieux sociaux : pour les élèves ayant travaillé trois heures ou plus, l'écart entre ceux issus de milieux très favorisés et ceux issus de milieux défavorisés passe de 14 points à seulement 5 points et pour les élèves ayant travaillé moins d'une heure cet écart diminue de plus que la moitié.

Les lycéens ont été plus nombreux que les collégiens à assister à des classes virtuelles et à travailler en groupe

Les modalités de travail scolaire les plus fréquentes pendant la période de fermeture des établissements sont la lecture de documents (96 %), le visionnage de vidéos (88 %), la réalisation d'exercices des manuels scolaires (87 %) ► figure 2. Les élèves étaient majoritaires, mais un peu moins nombreux à déclarer avoir rédigé des développements construits ou des dissertations (74 %), avoir assisté à une classe virtuelle donnée par l'un des leurs professeurs (69 %) ou fait des recherches ou exposés (60 %). Par contre, seuls 22 % ont déclaré avoir travaillé en groupe. Les écarts constatés sur la durée du travail scolaire en fonction du niveau scolaire se retrouvent sur les modalités : les élèves de niveau excellent ont en effet déclaré

plus fréquemment que les élèves ayant de grosses difficultés scolaires avoir effectué des développements construits ou des dissertations, avec 19 points d'écart. De même, 75 % des premiers ont assisté à une classe virtuelle, soit 17 points de plus que les seconds. Les collégiens et les lycéens ont aussi travaillé de manière différente. Les collégiens ont déclaré plus souvent que les lycéens généraux ou technologiques avoir regardé des vidéos (90 % contre 86 %) ou avoir effectué des exercices de leurs manuels scolaires (91 % contre 83 %). Les lycéens généraux ou technologiques ont été quant à eux plus nombreux à avoir effectué un travail en groupe ou assisté à des classes virtuelles avec respectivement 26 et 25 points d'écart avec les collégiens. En revanche, les lycéens professionnels ressemblent plus aux collégiens : 15 % parmi eux ont travaillé en groupe, comme les collégiens (13 %), mais moins que les lycéens généraux ou technologiques (38 %). Ils ont également autant assisté à une classe virtuelle que les collégiens, mais moins souvent que les lycéens généraux ou technologiques. En revanche, ils étaient moins nombreux que les autres élèves à regarder des vidéos et à effectuer des exercices de manuels scolaires. Ces différences se trouvent au sein même des collèges ou des lycées. Ainsi, par rapport à l'ensemble des collégiens, les élèves scolarisés dans les collèges de l'éducation prioritaire sont sous-représentés : 48 % parmi eux ont déclaré avoir assisté à une classe virtuelle de l'un de leurs professeurs (contre 60 % en moyenne), 60 % ont déclaré avoir effectué des développements construits (contre 72 % en moyenne) et 82 % ont déclaré que leur travail consistait à regarder des vidéos (contre 90 % en moyenne). Pour les lycéens généraux ou technologiques, des écarts entre le secteur public et privé s'observent pour le travail en groupe : 47 % des lycéens du secteur privé déclarent avoir travaillé en groupe, soit 11 points de plus que pour les lycéens du secteur public. Ils étaient également plus nombreux à déclarer avoir fait des recherches ou des exposés, ou des développements construits ou des dissertations. Par contre, pour la grande majorité des élèves du second degré (96 %), le travail scolaire consistait à lire des documents, sans différence significative entre collégiens, lycéens généraux et technologiques ou lycéens professionnels.

Huit parents des élèves les plus fragiles sur dix ont déclaré avoir aidé leur enfant à travailler

Pour effectuer ce travail scolaire, en moyenne un quart des élèves du second degré a été entièrement autonome ► figure 3. Parmi ceux qui ne l'étaient pas, la majorité était aidée

► 2 Contenu du travail scolaire effectué pendant le confinement (en %)

	Lire des documents	Regarder des vidéos	Assister à une classe virtuelle donnée par un des professeurs	Faire des exercices de manuels scolaires	Faire des recherches ou des exposés	Faire des développements construits ou des dissertations	Travailler en groupe
Niveau scolaire							
Grosses difficultés	94	81	58	81	55	63	13
Peu de difficultés	96	86	66	85	59	72	18
Bon élève	96	90	70	88	62	77	23
Excellent élève	98	93	75	92	66	81	25
Établissement de scolarisation¹							
Collège	97	90	60	91	61	72	13
HEP	97	90	61	93	59	72	11
EP	94	82	48	89	63	60	14
Collège privé	97	92	61	94	66	78	18
LEGT	95	86	85	83	61	81	38
Public	95	86	86	80	59	79	36
Privé	95	89	83	84	68	86	47
LP	96	76	61	64	54	61	15
Ensemble	96	88	69	87	60	74	22

1. EP : éducation prioritaire ; LEGT : lycée général et technologique ; LP : lycée professionnel.

Lecture : 94 % des élèves ayant de grosses difficultés ont déclaré que la lecture de documents faisait partie du travail scolaire qu'ils ont effectué pendant la période de confinement.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des familles et des élèves du second degré, 2020.

Réf. : Note d'Information, n° 20.42. © DEPP

► 3 Temps quotidien consacré par les élèves du second degré à leurs activités scolaires (en %)

	Entièrement Autonome	Non autonome		
		Aidés régulièrement	Aidé occasionnellement	Non aidé
Sexe				
Garçon	21	38	31	9
Fille	30	24	33	12
Niveau scolaire				
Grosses difficultés	13	56	24	7
Peu de difficultés	20	40	31	9
Bon élève	28	27	35	10
Excellent élève	36	16	35	14
Niveau de scolarisation¹				
Collège	15	42	33	10
LEGT	43	13	32	12
LP	34	25	30	10
Origine sociale de la personne de référence				
Défavorisée	25	34	27	14
Moyenne	26	33	31	10
Favorisée	26	30	36	7
Très favorisée	27	27	39	8
Types de famille				
En couple	24	31	34	11
Garde alternée	26	32	37	5
Monoparentale	31	32	26	11
Mode de travail de la mère pendant le confinement				
N'a pas travaillé	25	33	29	12
A travaillé en présentiel	29	30	32	9
A travaillé à distance	24	28	39	9
Ensemble	26	31	32	11

1. EP : éducation prioritaire ; LEGT : lycée général et technologique ; LP : lycée professionnel.

Lecture : 26 % des élèves du second degré étaient entièrement autonomes pour effectuer leur travail scolaire pendant la période de confinement, selon leurs parents.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des familles des élèves du second degré et de leurs enfants, 2020.

Réf. : Note d'Information, n° 20.42. © DEPP

(85 %) par la famille. Travailler en autonomie dépend largement du niveau scolaire de l'élève. Ainsi, 36 % des élèves d'excellent niveau scolaire et 28 % des élèves de bon niveau ont été entièrement autonomes pour travailler pendant le confinement, soit respectivement 23 points et 15 points de plus que les élèves ayant de grosses difficultés. Ces écarts sont légèrement atténués quand l'analyse prend en compte les autres caractéristiques sociodémographiques des élèves, mais restent significatifs (voir « Pour en savoir plus » - figure 3.1). Les élèves autonomes sont largement surreprésentés chez les filles, avec 9 points de plus que les garçons. Cet écart est en partie lié au fait que les garçons

ont un niveau scolaire moins bon que les filles. En effet, à un niveau scolaire équivalent, l'écart reste significatif, mais moins prononcé. Plus jeunes, les collégiens sont moins autonomes que les autres élèves : seuls 15 % parmi eux l'ont été entièrement, soit trois fois moins que les lycéens généraux ou technologiques et deux fois moins que les lycéens professionnels. Là aussi, les écarts sont atténués quand on prend en compte les différences des autres caractéristiques des élèves, mais ils demeurent importants et significatifs. D'autres facteurs ont également pesé significativement sur la manière de travailler : les enfants vivants avec un seul parent ont été plus nombreux à travailler

entièrement en autonomie (31 %) que les enfants vivant avec leurs deux parents (24 %). De même, les enfants dont les mères ont travaillé en présentiel pendant cette même période étaient plus autonomes que ceux dont les mères n'ont pas travaillé (29 % contre 25 %). Près des deux tiers des élèves étaient aidés par leur famille. Parmi eux, la moitié a été aidée régulièrement. Sans grande surprise, cet accompagnement des élèves dans la réalisation de leur travail dépend fortement de leur niveau scolaire. En effet, parmi les élèves non autonomes et ayant des difficultés scolaires, 92 % sont aidés (contre 79 % pour les élèves de niveau excellent) et 64 % le sont régulièrement (contre seulement 25 % pour les élèves de niveau excellent). L'accompagnement est différencié selon les caractéristiques de l'élève, notamment son sexe et son origine sociale. Les filles ont été ainsi moins aidées que les garçons : 58 % parmi elles étaient aidés, contre 69 % pour les garçons et 17 % des filles non autonomes n'ont pas été aidés alors que cette part est de 12 % parmi les garçons non autonomes. À niveau scolaire et autres caractéristiques sociales comparables, ces disparités sexuées de l'aide familiale subsistent, même si elles sont atténuées (voir « Pour en savoir plus » - figure 3.1). Cet accompagnement scolaire est aussi un peu différencié selon l'origine sociale des élèves : parmi les élèves non autonomes, les élèves aidés par leurs familles sont plus représentés chez les élèves d'origine sociale très favorisée (89 %) que chez les élèves d'origine sociale défavorisée (81 %). Les analyses toutes choses égales par ailleurs confirment que l'accompagnement des élèves par leurs familles est significativement moins fréquent pour ceux originaires de milieu social défavorisé, mais cet effet est moins important que celui du niveau scolaire des élèves. Par ailleurs, les élèves du second degré ont été

aidés plus fréquemment que les autres quand ils vivaient en garde alternée ou quand leur mère travaillait à distance.

Le travail scolaire pendant le confinement a davantage profité aux meilleurs élèves et aux filles

Près de huit parents sur dix considèrent que les activités proposées à leur enfant lui ont été tout à fait ou assez profitables. Mais de fortes disparités existent entre les élèves selon leur niveau scolaire : 88 % des parents d'élèves de niveau excellent estiment que le travail était tout à fait ou assez profitable à leur enfant, soit 32 points de plus que les parents d'élèves ayant de grosses difficultés (voir « Pour en savoir plus » - figure 4). Avec un écart beaucoup plus ténu, le travail est jugé profitable moins fréquemment chez les garçons que les filles, même à profil scolaire et autres caractéristiques comparables (voir « Pour en savoir plus » - figure 4.1). Les disparités sont également significatives selon l'origine sociale des élèves. En effet, à niveau scolaire et autres caractéristiques équivalentes, les parents d'élèves de milieu très favorisé déclarent moins souvent que ceux des élèves de milieu défavorisé que le travail scolaire a été utile à leur enfant. On retrouve ces mêmes constats quand on analyse l'avis des parents quant à la progression des apprentissages. Selon les parents, le maintien du niveau des apprentissages et la progression dans les apprentissages ont été nettement plus fréquents chez les élèves d'excellent niveau que ceux ayant de grosses difficultés scolaires, avec des écarts respectifs de 55 et 41 points (voir « Pour en savoir plus » - figure 5). Ils ont été aussi plus fréquents chez les filles, avec des écarts de 7 points avec les garçons. Les avis sur la progression des apprentissages sont très proches entre les parents d'élèves de milieux sociaux différents. Mais là encore, les analyses qui prennent en compte le niveau scolaire et autres caractéristiques de l'élève montrent qu'en réalité, les parents d'élèves de milieu très favorisé déclarent moins souvent que les autres que le niveau d'apprentissage de leur enfant a été maintenu ou qu'il a progressé (voir « Pour en savoir plus » - figure 5.1). Ceci pourrait être expliqué par le fait que par rapport aux parents d'élèves de milieu moins favorisé, les parents d'élèves des milieux plus favorisés sont plus impliqués dans le travail scolaire de leur enfant [Gouyon, 2004 ; Rakocevic 2014]. Par ailleurs, selon les parents, le travail scolaire effectué à la maison a davantage profité aux collégiens (81 %) qu'aux lycéens généraux ou technologiques (76 %) et professionnels (75 %) (voir « Pour en savoir plus » - figure 4). Toutes

choses égales par ailleurs, l'impact du travail scolaire sur l'apprentissage des collégiens ne dépend pas du secteur de l'établissement (voir « Pour en savoir plus » - figures 4.1 et 5.1). En revanche, les parents des élèves de collèges privés ont déclaré plus souvent que ceux de collèges publics hors éducation prioritaire que le niveau des apprentissages a été maintenu (avec un écart net significatif de 4 points). Les avis moins positifs sont plus fréquents chez les parents des collégiens de l'éducation prioritaire. Ces derniers ont déclaré majoritairement que les activités scolaires pendant le confinement étaient profitables à leur enfant (78 %), mais ils étaient moins nombreux que les parents des collégiens hors éducation prioritaire à le penser, avec un écart net de 7 points (voir « Pour en savoir plus » - figure 4.1). À profil scolaire et social comparable, le maintien du niveau d'apprentissage et la progression dans les apprentissages sont déclarés aussi fréquemment par les parents de collégiens de l'éducation prioritaire que par ceux hors éducation prioritaire (voir « Pour en savoir plus » - figure 5.1). Chez les lycéens généraux et technologiques, le constat est un peu différent puisque les parents de ceux scolarisés dans le secteur privé ont déclaré plus souvent que les autres lycéens que les activités scolaires étaient profitables à leur enfant.

Plus de jeux vidéo que d'habitude pour les collégiens et plus de sport que d'habitude pour les filles et les lycéens

Pour s'occuper pendant cette période de confinement, les élèves du second degré ont pratiqué d'autres activités, en plus de leur travail scolaire. Selon les parents, huit élèves sur dix ont utilisé plus que d'habitude internet pour travailler (voir « Pour en savoir plus » - figure 6), sept élèves sur dix ont regardé plus que d'habitude des vidéos (séries, films ou documentaires) et six élèves sur dix ont utilisé plus que d'habitude internet pour se distraire. Un peu plus que la moitié des élèves ont joué aux jeux vidéo plus fréquemment que d'habitude et seul près du quart d'entre eux ont plus que d'habitude lu des livres ou pratiqué une activité sportive. La pratique plus fréquente de ces activités par les élèves du second degré est plus ou moins différenciée selon leur sexe, leur niveau scolaire ou encore leur milieu social. Les écarts les plus importants s'observent au niveau de l'utilisation d'internet pour travailler : les élèves ayant des difficultés scolaires et les lycéens professionnels sont largement sous représentés par rapport à la moyenne, avec des écarts respectifs de 14 et 12 points. À l'opposé, la pratique plus

que d'habitude de cette activité a été plus fréquente chez les collégiens du secteur privé et chez les très bons élèves (+ 6 points par rapport à la moyenne). L'augmentation de la pratique de lecture des livres a été plus fréquente chez les élèves de très bon niveau, les collégiens du privé, les filles et dans une moindre mesure les élèves de milieu très favorisé. Les collégiens et les lycéens professionnels ont été un peu plus nombreux que les autres à jouer plus que d'habitude aux jeux vidéo. La pratique de cette activité est aussi nettement plus fréquente chez les garçons (71 % contre 36 % pour les filles). Elle dépend également du niveau scolaire des élèves, mais ne varie que très peu selon l'origine sociale. Les lycéens et les filles ont été plus nombreux que les autres élèves à pratiquer plus que d'habitude des activités sportives. Les parents d'élèves ont été également interrogés sur l'augmentation de la pratique de certaines activités, comme les activités scolaires avec les enfants, les activités professionnelles, les tâches domestiques et les activités de loisirs avec leur enfant. Pour l'ensemble de ces activités, ce sont les mères qui déclarent plus souvent que les pères les avoir pratiquées plus que d'habitude. Parmi elles, deux tiers déclarent qu'elles ont effectué plus de travail scolaire avec leur enfant, contre seulement un tiers des pères (voir « Pour en savoir plus » - figures 7 et 8). Elles sont aussi 57 % à avoir déclaré un temps accru consacré aux activités domestiques, soit deux fois plus que les pères. Les mères de collégiens et les mères ayant au moins un autre enfant scolarisé en maternelle ou en primaire sont nettement surreprésentées parmi celles qui déclarent avoir consacré plus de temps que d'habitude au travail scolaire des enfants. À l'opposé, ce sont les mères de lycéens, les mères d'élèves issus de familles monoparentales et les mères qui ont travaillé en présentiel qui ont moins souvent déclaré l'augmentation de la pratique de cette activité ; leurs enfants étaient plus autonomes pour effectuer leur travail scolaire. L'augmentation de la pratique des autres activités est aussi moins fréquente chez ces mères qui ont travaillé en présentiel, avec un écart allant de 7 points pour la pratique des loisirs pour elles à 15 points pour la pratique des tâches domestiques. Quant aux mères qui ont travaillé à distance, l'augmentation de la pratique des activités est assez proche de la moyenne, sauf pour l'activité professionnelle, puisque 42 % parmi elles ont travaillé plus que d'habitude, contre 20 % en moyenne. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 20.42, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques